



UN BILAN À MI-MANDAT

2015-2018

***Une opposition constructive pour
la Saône-et-Loire et utile à ses
habitants***



26 élu(e)s au service de leur territoire

Pourquoi un bilan des élu(e)s départementaux(ales) de l'opposition au Conseil départemental ?

Le groupe Gauche 71 au Conseil départemental de Saône-et-Loire, ce sont 26 élu(e)s socialistes, radicaux, communistes et divers gauche, engagé(e)s dans une démarche commune pour faire avancer les solidarités locales et territoriales dans notre département.

Ces élu(e)s partagent la volonté de participer à la construction d'un département proche des habitants, aux côtés des plus fragiles, et ambitieux dans son développement.

Ils et elles se situent dans une opposition constructive à la politique conduite depuis 2015 : en s'opposant aux décisions qui font reculer le service public, en défendant les projets de chaque territoire et en proposant systématiquement des alternatives constructives aux choix qui sont proposés.

A mi-mandat, il convenait aussi, y compris dans l'opposition, de produire un bilan qui synthétise les analyses et les propositions portées par ce groupe depuis 2015.

C'est l'esprit de cette publication.

Evelyne COUILLEROT, Présidente du groupe Gauche 71

CONTEXTE - En 2015 : l'héritage d'une gestion saine

La majorité arrivée aux commandes du Département en 2015 a bénéficié d'une gestion précédente qui a été jugée saine : une dette soutenable réduite de 25 % et se situant dans la moyenne nationale (520 € par habitant), des efforts de gestion salués par la Chambre Régionale des Comptes, et une transparence assumée sur la publication de ses données financières.

Les chantiers principaux de développement étaient engagés, sur nos compétences et sur les grands dossiers d'attractivité :

- 80 % des EHPAD rénovés et lancement d'un nouvel établissement départemental à Viré,
- RCEA : 177 M € obtenus pour la sécurisation à 2x2 voies,
- THD : signature des engagements de l'Etat et de la Région, contractualisation avec les intercommunalités, architecture de déploiement du réseau engagée,
- Plan de rénovation des collèges et équipement numérique pour l'éducation (13 collèges équipés en tablettes).

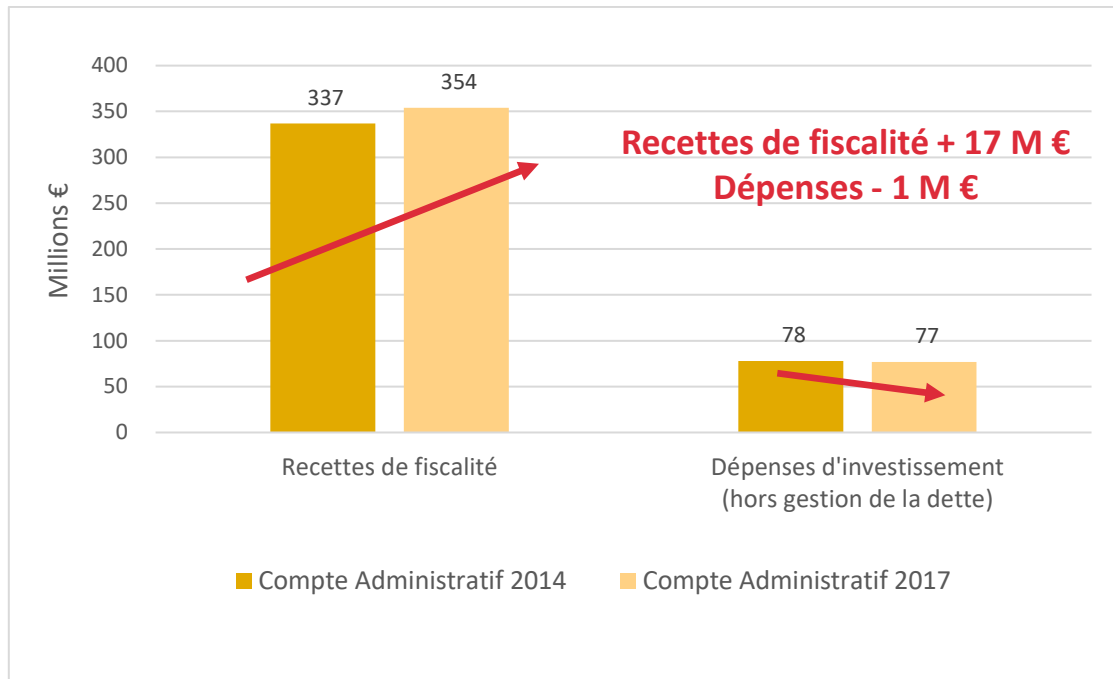
Dans un environnement institutionnel qui était certes à clarifier avec la Loi NOTRe, la perspective du renouvellement régional et une nouvelle configuration intercommunale, **les Départements ont été confirmés par la loi dans leur rôle de soutien aux solidarités humaines et territoriales.**

Ainsi, la majorité a disposé pour ses trois années d'exercice de marges de manœuvres, tant sur le plan financier qu'institutionnel. Le transfert de la compétence économie a procuré des recettes supplémentaires. Contrairement à ce qui a été annoncé en juin 2015 par un audit commandé par André Accary, **les finances départementales permettaient de soutenir, au même rythme que précédemment,** les projets d'investissements prioritaires pour les habitants de ce département.

2015-2018 : des marges de manœuvres budgétaires sous-utilisées

Alors que le Département a disposé de meilleures conditions financières, celles-ci n'ont pas été pleinement utilisées :

**+ 5% de recettes de fiscalité en trois ans,
mais pas 1 € de plus pour l'investissement**



[Sources : Rapport d'activités 2017 du Département de Saône-et-Loire, page 79,
Rapport d'activités 2014 du Département de Saône-et-Loire, page 98]

Une conjoncture de recettes bien plus favorable

**+ 28 Millions € de recettes supplémentaires cumulées
grâce aux DMTO* entre 2015 et 2017**

* Taxe sur les transactions immobilières

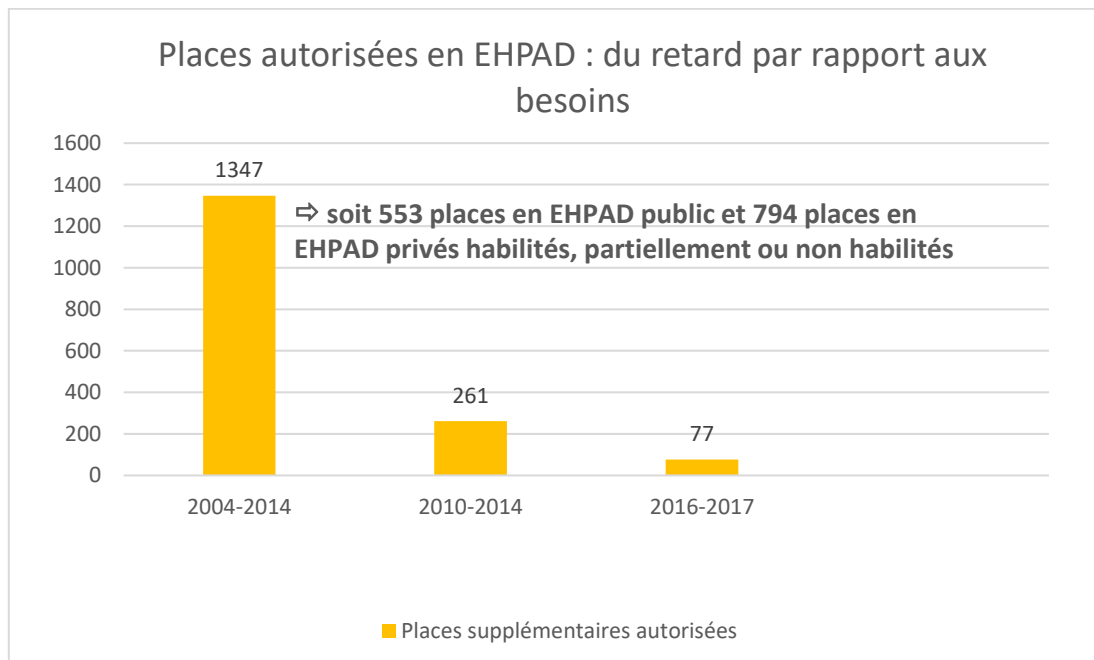
Au-delà des postures, de l'autosatisfaction permanente et des affirmations, la majorité n'a pas été à la hauteur des engagements nécessaires.

Dépendance et grand âge : des besoins de plus en plus importants non anticipés

Contexte : 22,6 habitants du département / 100 sont âgés de 65 ans ou plus
 France : 17,7 habitants / 100
 Bourgogne : 20 habitants / 100

Projection 2050 : 34,2 habitants du département / 100
 France : 27 habitants / 100
 Bourgogne : 30 habitants / 100

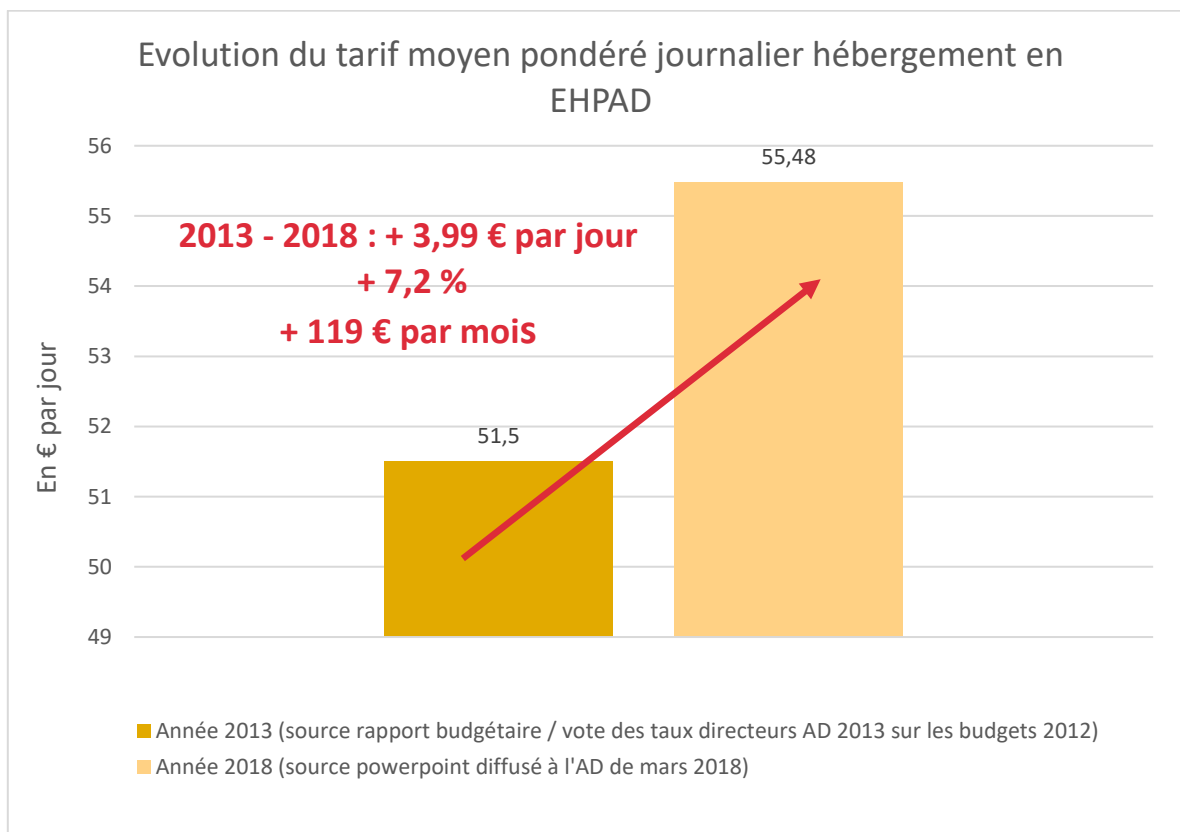
[Source INSEE]



Depuis 2015 : aucune nouvelle place obtenue auprès de l'ARS

En 2012, 58 nouvelles places en EHPAD obtenues auprès de l'ARS

Des maisons de retraite plus chères pour l'utilisateur et sa famille



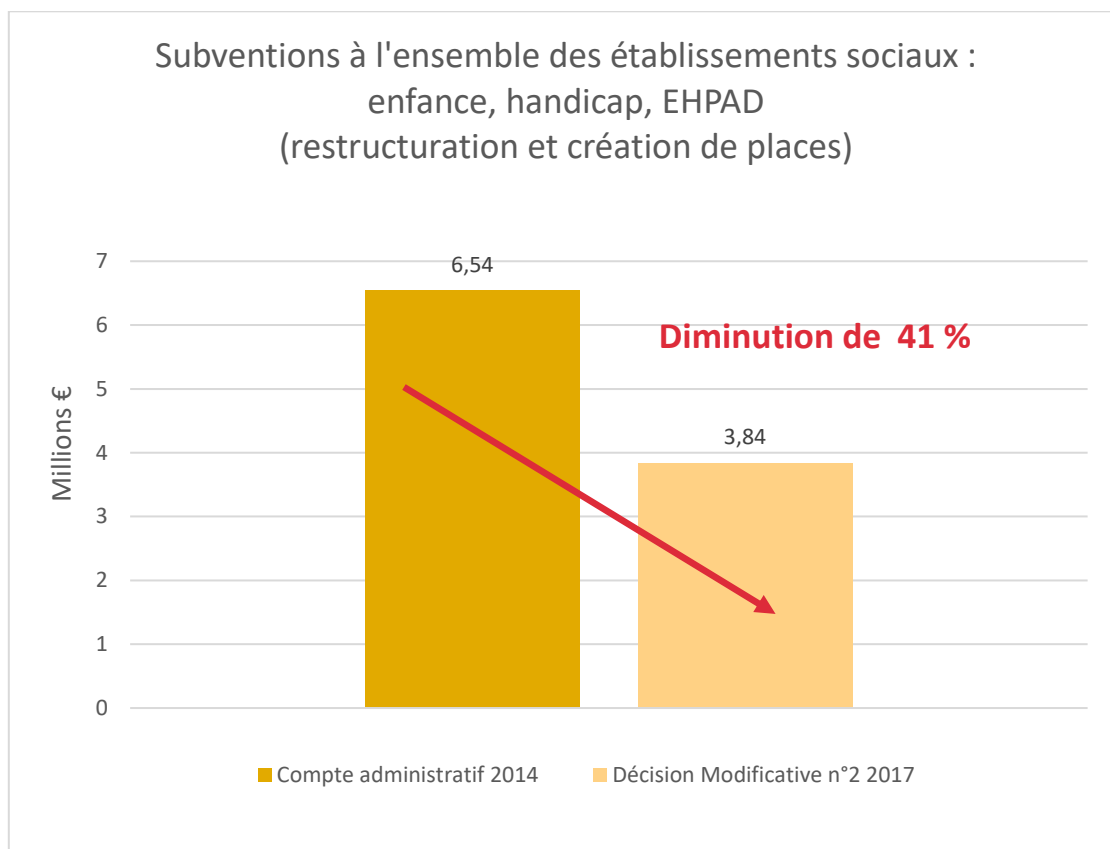
Dès 2004, nous avons créé une aide spécifique pour la modernisation des places en EHPAD, avec par exemple une subvention de 12 500 € par place rénovée pour :

- Accélérer la restructuration des établissements,
- Préserver un prix de journée accessible pour les familles, travaux inclus.

Sachant qu'une subvention de 1 M € pour 80 places permet une économie de 1 € sur le tarif payé par les familles, nous considérons qu'accélérer ce programme relève de l'urgence.

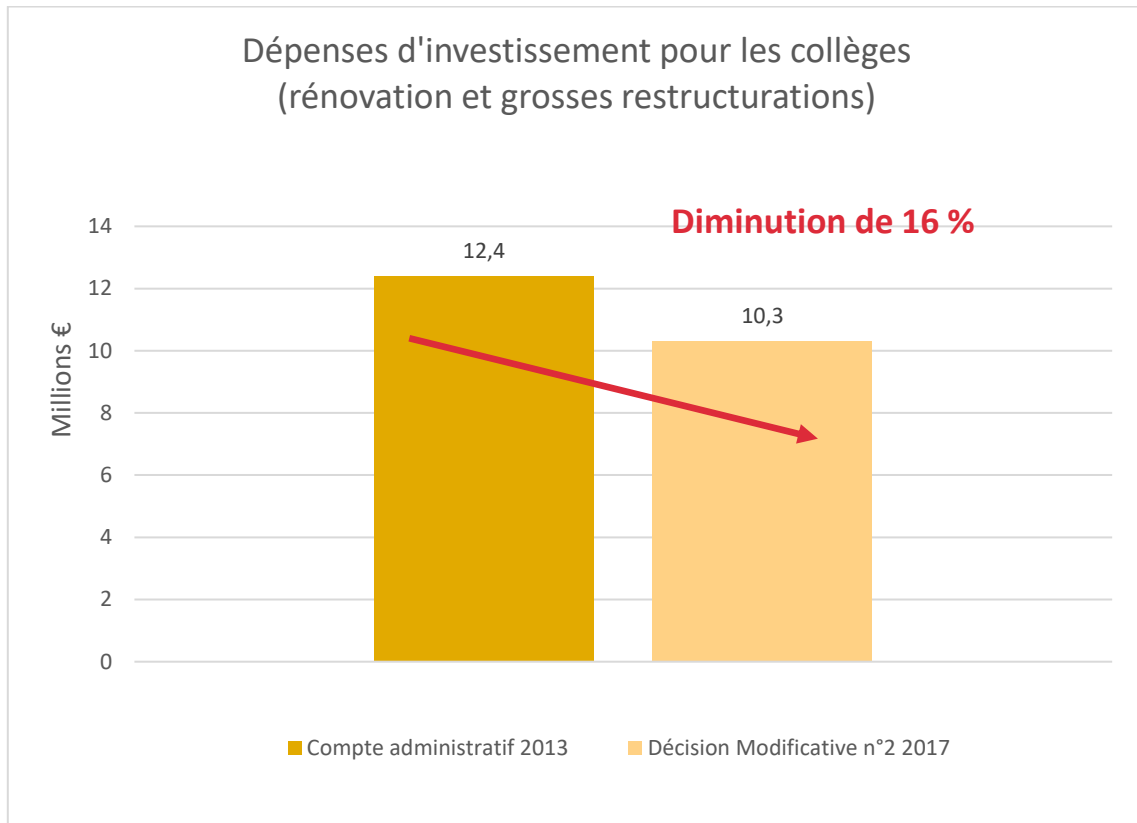
Nous proposons d'augmenter les subventions d'investissement apportées par le Département aux établissements afin d'alléger la facture payée par les usagers dans le prix de journée

Un investissement en baisse pour rénover les établissements sociaux :



La rénovation des collèges prend du retard

En matière d'investissements dans les collèges, la majorité n'a pas anticipé les besoins.

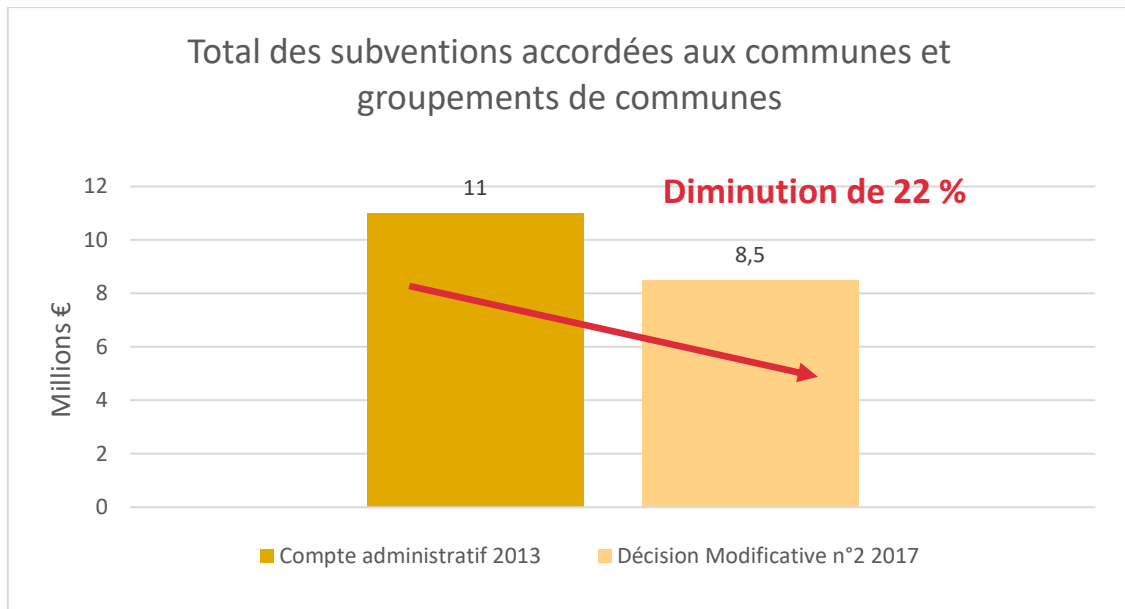


Aux budgets 2017 et 2018, nous avons proposé d'être plus ambitieux en matière de lutte contre la facture énergétique dans les collèges, en accélérant le programme de remplacement des ouvrants, ce qui réduirait une dépense qui pèse dans les budgets des établissements. Dotées de 700 000 €, ces enveloppes supplémentaires auraient permis d'équiper 7 à 8 établissements et de fournir de l'activité économique immédiate à nos entreprises.

Des aides ont été supprimées pour les collégiens, notamment les Euro J plus.

2,5 millions € en moins pour les territoires depuis 2015

La majorité a préféré le saupoudrage, maquillé par un appel à projets, pour cacher une baisse globale des aides aux communes. Les communes sont par exemple maintenant limitées à un seul projet.



- 22 % d'aides versées aux communes en 3 ans

Une programmation des aides aux territoires en déphasage avec le calendrier des communes. Nous avons poussé pour avancer les décisions sur les règles au moment du vote du budget, et cela a été acquis – enfin – en 2018

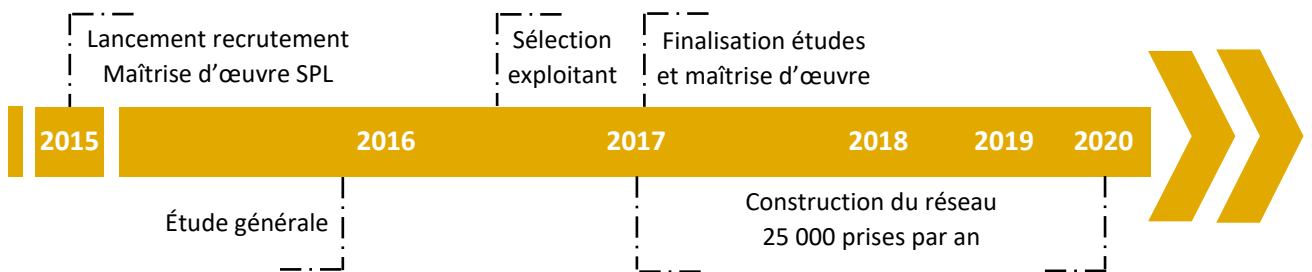
Face à une approche budgétaire d'affichage, nous avons proposé deux contre-budgets offensifs en 2017 et 2018 pour accroître l'investissement du Département dans le champ prioritaire de la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique, pour être exemplaire pour ses propres bâtiments et un véritable effet levier pour les projets des communes (bonification apportée à ces projets) ; et possibilité de déposer deux projets pour les communes

18 mois de retard pour le déploiement du Très Haut Débit

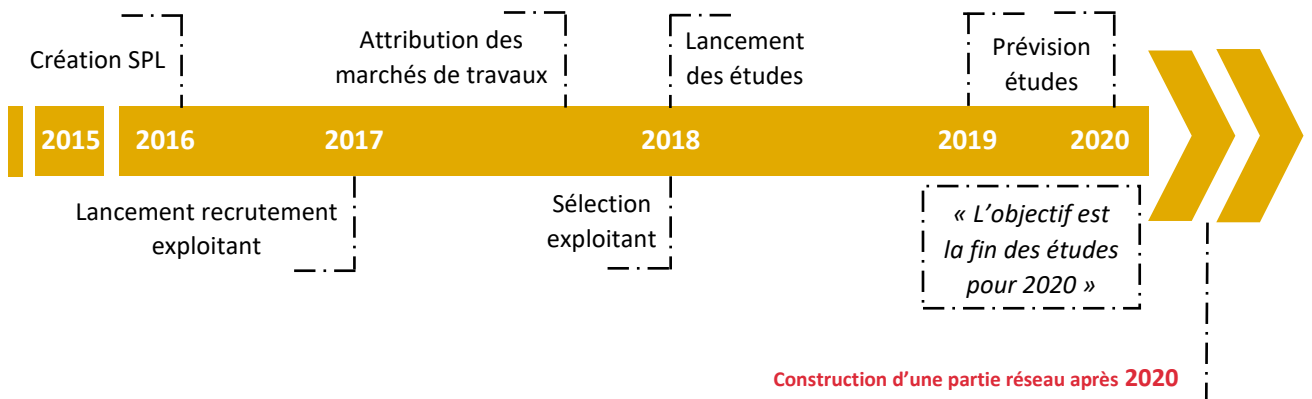
Pour le THD, la majorité a engagé un déploiement avec un retard cumulé de 18 mois, avec des conséquences négatives pour les intercommunalités qui financent aussi ce programme. Le modèle économique de rentabilité choisi avec l'opérateur pour la commercialisation du réseau pose par ailleurs des questions sur ce qui est exigé avec celui-ci.

Calendrier annoncé fin 2015 - phase 1 du THD

[Source : Assemblée départementale de septembre 2015]



Calendrier connu à ce jour



Une opposition qui interpelle, se positionne et propose :

Quand l'insertion est menacée

- Arrêt des financements pour 200 contrats aidés,
- Baisse des subventions (1,2 M €) sur la politique insertion en 2017.

Concernant la lutte contre la fraude au RSA, nous avons joué notre rôle de vigie sur le droit des usagers, avec la proposition d'une mission d'évaluation de cette politique, **qui prenne en compte la question du non recours.**

Pour de meilleures conditions dans l'autonomie au domicile

- Alerte sur les conséquences pour les bénéficiaires des nouvelles règles des CESU (paiement des aides à domicile).

Loi Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) et autonomie

Nous avons alerté très tôt sur les possibilités offertes cette loi : effort supplémentaire compensé à l'€/l'€ pour la prise en charge des heures d'aide à domicile. Cela a incité le Département à le mettre en place même s'il aurait dû aller plus vite et plus fort.

Pour défendre les budgets et les moyens d'encadrement des EHPAD

(2012-2015 : + 6% cumulés d'augmentation des
taux annuels pour les maisons de retraite)

Nous avons proposé des taux différents par amendement pour les établissements et dans nos contre-budgets pour permettre un fonctionnement dans de meilleures conditions et alors que les personnels sont en souffrance.

(2015-2018 : 0% d'augmentation des aides aux établissements)

Nous avons également demandé que le Département abandonne **le principe de la « tarification différenciée » dans les EHPAD**, adopté en 2017, principe qui fait peser les augmentations de tarifs uniquement sur les résidents ne bénéficiant pas de l'aide sociale. Le Département a une vision comptable et se préoccupe peu des usagers aux revenus modestes.

Une opposition vigilante au respect des règles

Nous avons dès juin 2015 alerté, en demandant une mission d'évaluation, sur les conséquences du transfert de la compétence transport à la Région. Jean-Luc Fonteray a participé activement à la négociation avec la Région pour un accord gagnant/gagnant.

Nous avons interpellé sur les sujets suivants :

- Coût du salon « Evolvies » dont on attend toujours le bilan promis pour janvier 2018,
- Subventions attribuées par la commission permanente alors qu'elles relèvent de l'Assemblée (le Préfet nous a donné raison)...
- Décisions consistant à privilégier les territoires amis : aide pour la Maison de santé de Montceau les Mines hors règlement par exemple.

L'attention à la santé de nos concitoyens

En matière de présence médicale, nous participons au projet de centre départemental de santé, avec nos exigences pour garantir son efficacité et un traitement équitable des territoires : complémentarité avec les dispositifs existants, non concurrence entre les territoires, économie du dispositif.

Quand des structures sont menacées dans leurs missions

Nous avons fait jouer notre devoir d'alerte pour plusieurs structures : baisse des moyens à l'Agence Départementale du Tourisme (ADT), moyens accordés au CAUE, menaces sur l'Agence Technique Départementale (ATD), départementalisation du Grand Site de Solutré à marche forcée.

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Défense des centres de secours et des moyens d'intervention du SDIS, vigilance sur les programmes d'investissement pour les centres de premiers secours.

Nos engagements, nos valeurs

- Pour l'**éducation**, notamment les moyens d'encadrement dans les écoles et les collèges du département ;
- Dans le **Projet régional de Santé (PRS)**, le Département doit porter des exigences dans ce document qui envisage l'évolution de l'offre de soins : position à prendre sur la perte des plateaux de chirurgie ou le devenir des SMUR en Saône-et-Loire et évolution négative de l'accès aux soins pour les usagers ;
- Pour défendre notre modèle agricole, nos productions et permettre la promotion des circuits-courts ;
- Pour défendre les projets des communes en faveur d'une meilleure accessibilité des services publics ;
- Pour préserver l'autonomie des personnes en situation de handicap, en sollicitant le maintien des engagements du Département ;
- Pour la défense des droits des personnes en situation de précarité, leur accès aux services numériques et leur représentation dans les dispositifs d'accompagnement ;
- Pour la transparence et un meilleur accès de tous aux décisions départementales ;
- Pour préserver le rôle du **secteur associatif** : vigilance sur la suppression de subventions pour certaines structures (Don du Sang, politique autonomie) ; celles-ci ont été réexaminées ensuite. Vigilance sur les modifications des règlements envers les associations sportives ;
- L'humain au cœur : pour les **mineurs non accompagnés**, alors que le Président du Conseil départemental a dit « *J'envoie les factures au Préfet* », nous avons préféré saisir celui-ci sur le fondement de la décision du Département de ne plus prendre en charge les jeunes mineurs devenus majeurs.

Notre préoccupation constante : agir pour un Département acteur de son avenir en préservant l'environnement et aux côtés de ses concitoyens, notamment les plus fragiles. Trois vœux ont été déposés pour demander la compensation intégrale des allocations individuelles de solidarité afin que le Département puisse remplir pleinement ses missions de solidarités territoriales et individuelles.

Une opposition qui fait connaître ses engagements

Via la présence sur les réseaux sociaux ainsi que l'envoi d'une newsletter régulière



Une opposition dont l'action est aussi bien départementale que locale, dans l'intérêt de tous

- Présence et participation aux instances départementales (CAO du Département, SDIS, ADT, ATD, OPAC ...) et locales (EHPAD, Collèges ...).
- Permanences de proximité des conseillers départementaux du groupe
- Défense des projets locaux
- Rencontres régulières avec les maires (commissions cantonales)
- Soutien aux associations (FDAVAL)
- Défense des services publics locaux